

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 AVRIL 2017

Province de Québec
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du 3 avril à 19h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, la conseillère et les conseillers suivants : Mme Agnès Derouin Plourde, MM. André Champagne, Maurice Marchand et M. Jacques Robitaille.

Étaient absentes : Mme Marie Ouellette, conseillère, dont l'absence a été motivée et Mme Stéphanie Simard, conseillère, dont l'absence a été motivée.

Les membres présents forment le quorum.

RÉSOLUTION No 151-2017

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET ADJUDICATION DU CONTRAT – TRAVAUX DE PAVAGE 2017 SUR CERTAINES RUES DU VILLAGE

L'ouverture des soumissions s'est effectuée à la Mairie de Saint-Thomas le jeudi 6 avril 2017 à 11h00 et voici les résultats, tous les prix incluent la TPS et la TVQ :

- Généreux Construction inc.	427,992.83\$
- Asphalte Lanaudière inc.	479,011.37\$
- Pavage JD inc.	535,610.75\$
- 9306-1380 Québec inc.	537,634.48\$
- Sintra inc.	537,692.49\$
- Jobert inc.	637,435.89\$

Attendu que Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, a effectué les vérifications d'usage;

Attendu que la firme de génie conseil a analysé toutes les soumissions reçues;

Attendu que la firme de génie conseil a relevé des erreurs mineures de calcul sur la soumission de Généreux Construction inc. ne modifiant pas le rang des soumissionnaires;

Attendu que la soumission de Généreux Construction inc. est de 428,563.10\$ taxes incluses après les corrections;

Attendu que la firme recommande Généreux Construction inc.;

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas adjuge le contrat de réfection de certaines rues du village au plus bas soumissionnaire conforme soit Généreux Construction inc. au montant de 428,563.10\$ taxes incluses.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 AVRIL 2017

RÉSOLUTION No 152-2017

ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNELS POUR UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE 1 – TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE SUR LE RANG SAINT-CHARLES

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de service professionnels datée du 7 avril 2017 produite par Les Services exp inc. au montant de 5,995.00\$ plus taxes pour faire effectuer une évaluation environnementale de site phase 1 dans le cadre du projet de prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Saint-Charles.

RÉSOLUTION No 153-2017

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-THOMAS

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte le dépôt du rapport financier au 31 décembre 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Thomas produit par Boisvert et Chartrand S.E.N.C.R.L.. Suite au dépôt, la Municipalité de Saint-Thomas paiera sa part de 10% du déficit représentant 2,571\$.

RÉSOLUTION No 154-2017

PAIEMENT DE LA FACTURE ANNUELLE DE LOGICIELS SPORT-PLUS INC.

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie les frais d'utilisation du logiciel à Logiciels Sport-Plus inc. du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 pour un montant de 3,796.95\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION No 155-2017

SALAIRES 2017 POUR LA COORDONNATRICE ET L'ACCOMPAGNATRICE DU CAMP DE JOUR

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accorde les salaires suivants pour l'année 2017 :

- Le taux horaire pour Mme Camille Champagne, coordonnatrice au camp de jour sera de 14.00\$/heure.
- Le taux horaire pour Joanie Champagne, accompagnatrice au camp de jour sera de 15.00\$/heure.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 AVRIL 2017

RÉSOLUTION No 156-2017

AUTORISER MME DANIELLE LAMBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, À DÉPOSER ET SIGNER UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT ACTIF DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS »

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer et déposer une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains ».

RÉSOLUTION No 157-2017

DEMANDE DE L'ÉCOLE DES BRISE-VENT DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – DROIT DE PASSAGE DANS LES RUES MUNICIPALES

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise l'école des Brise-Vent à circuler à pied sur la rue Robitaille, la rue Josaphat-Adam et la rue Curé-Beauchamp jeudi le 4 mai 2017 de 13h30 à 14h00 dans le cadre de la « Journée du sport et de l'activité physique ». Si les installations du terrain des loisirs le permettent, les enfants de l'école pourront faire des activités au parc après la marche. Si les organisateurs de la marche ne sont pas en mesure d'assurer la sécurité des élèves, la Municipalité de Saint-Thomas pourra assurer le volet sécurité de la marche.

RÉSOLUTION No 158-2017

AUTORISER MME KARINE MAROIS, DIRECTRICE DES LOISIRS, À DÉPOSER UN PROJET AUPRÈS DE CAJOL

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Mme Karine Marois, directrice des loisirs, à déposer un projet auprès de la CAJOL pour l'implantation des croque-livres à Saint-Thomas.

RÉSOLUTION No 159-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h45.

M. Marc Corriveau
Maire

Mme Danielle Lambert B.A.A.
Directrice générale et sec.-trésorière